

# Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE  
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



21/09/2025

## CONVERSION PASTORALE... PRIÈRE EN PAROISSE ...

### TOUS LES MARDI, DÉSORMAIS, VENONS À L'OASIS À LA CHAPELLE BLANCHE À LEVENS

*Trois raisons qui vous convaincront de prier en paroisse*

#### 1. La prière communautaire glorifie Dieu

L'Église est une maison où le Seigneur convie ses enfants pour le prier. Le manque de prière dans nos Églises témoigne de notre négligence à ce que Dieu nous demande. Nous manquons de confiance, d'amour. Notre manque de prière vient en grande partie du fait que nous croyons subtilement que la possibilité de l'échec existe en Dieu ... À cause de cela, nous ne demandons jamais à Dieu de faire l'impossible. À la place, nous ne recherchons que les choses que nous pouvons accomplir nous-mêmes. Dans cette oasis le mardi, nous pouvons nous approcher librement du trône de la grâce. Le Dieu de l'univers est là, disponible pour ceux qui l'invoquent, prêt à dispenser ses dons et ses bénédictions. Reconnaissions humblement que nous avons besoin de lui en toutes choses.

#### 2. La prière communautaire est utile et efficace

La prière persévérente a une grande efficace. Si la prière est efficace dans nos vies personnelles pour jouir du pardon, de la guérison, de la paix, alors elle l'est tout autant pour la communauté. Un chrétien qui ne prie pas, c'est un chrétien qui ne progresse pas. Il en est de même pour l'Église, si elle ne prie pas, elle stagne inexorablement. La prière communautaire est le moyen que Dieu a créé pour agir à travers l'Église. C'est un réel travail de coopération que Dieu a instauré. Les chrétiens prient, et Dieu exauce. Avec la Parole de Dieu comme boussole, nous pouvons persévérer ensemble dans la prière avec nos frères et sœurs, et attendre avec foi l'intervention divine de Dieu. Son amour pour son peuple déborde. Il sait ce qui est bon pour nous et nous l'accordera sans réserve.

#### 3. La prière communautaire fortifie les liens fraternels

Les premiers bénéficiaires de la prière communautaire sont les priants eux-mêmes. Nos relations fraternelles sont façonnées par la prière. Nous partageons nos joies, nos peines, nos fardeaux, nos peurs, nos inquiétudes, nos espoirs. Dieu seul peut calmer les tempêtes avec une seule parole. Il est vrai que nous ne pouvons pas guérir des malades, Dieu oui ; nous ne pouvons pas produire la réconciliation dans un couple, Dieu oui ; nous ne pouvons pas mettre le pardon dans les coeurs, Dieu oui ; nous ne pouvons pas naturellement nous aimer les uns les autres comme le Christ nous a aimés, mais par la prière, Dieu fait croître notre amour mutuel.

C'est dans cette prière hebdomadaire que nous demanderons la grâce de la conversion de la paroisse ... qu'elle retrouve une dynamique de croissance dans un sain équilibre des cinq essentiels de la vie chrétienne... tout cela dans la ligne de la consécration de la paroisse au Coeur Sacré de Jésus par le Coeur immaculé de Marie le 16 juin 2012.  
À cette halte de prière du mardi, la Vierge pèlerine passera de famille en famille ...

#### OASIS DE PRIÈRE

#### TOUS LES MARDI

À LA CHAPELLE BLANCHE  
À LEVENS

Assemblée de prière ouverte à toute personne désirant vivre, découvrir, ou approfondir sa foi chrétienne dans l'onction du Saint-Esprit. Se mettre à l'écoute du Seigneur et demander l'Esprit Saint pour la conversion de la paroisse...

de 17h30 à 19h

Prière des psaumes

Temps d'adoration

Transmission de famille en famille de la Vierge pèlerine paroissiale

DANS LA FOI,

NOUS SAVONS QUE

TU ACCUEILLES

NOTRE PRIÈRE,

ET NOUS TE LAISSONS

L'EXAUCER SELON

TA VOLONTÉ.

Saint Jean Marie Vianney

## L'ÉCOLE DES TÉMOINS

LA PAROISSE INVITE TOUS CEUX ET CELLES QUI LE SOUHAITENT À VIVRE CETTE EXPÉRIENCE QUI NOUS PRÉPARE À GRANDIR COMME DISCIPLES MISSIONNAIRES... IL S'AGIT DE FORMER DES LAÏCS DÉSIREUX DE SE METTRE AU SERVICE DE L'ÉGLISE.

### Une École des Témoins à la paroisse Saint Pons.

#### POURQUOI ?

- Approfondir sa foi
- Relire son histoire
- Apprendre à témoigner

Vivre une expérience personnelle et communautaire nourrie par la prière, la vie fraternelle et le partage de la parole de Dieu.

Recevoir une formation biblique, théologique et pastorale.

#### EN AMONT ?

Le parcours se vit en paroisse. Il est porté et animé par un noyau de 3 à 5 personnes qui préparent des topos de 10 mn et d'1 équipe d'animateurs de petits groupes. L'inscription se fait à l'occasion d'un échange avec le curé.

#### RESSOURCES

Le service diocésain des formations permanentes fournit les supports: livret animateur, livret participant. Il propose 2 temps de formation: pour le noyau et les responsables de petites groupes. Il accompagne l'école tout au long du parcours.

#### ORIGINALITÉ DE LA PROPOSITION

Ce n'est pas un enseignement comme celui qui est proposé chaque mois le vendredi soir où l'on reçoit une formation assurée par le curé. C'est d'abord un partage fraternel de ce que l'on a reçu de Jésus-Christ ...

C'est un parcours qui sera productif si chacun participe en vérité dans un climat de prière et de bienveillance. C'est un parcours où des laïcs prennent la parole au même titre que les prêtres.

Les fruits sont tout d'abord pour les participants qui grandissent dans la compréhension de ce qu'est leur baptême et aussi pour la communauté paroissiale qui se trouve renforcée.

#### POUR QUI ?

Toute personne désireuse de découvrir sa vocation de baptisé. Toute personne en cheminement spirituel, ou récemment convertie, jeunes baptisés.

#### QUEL FORMAT ?

Entre novembre et février:  
9 rencontres en paroisse  
de 2h15  
1 rencontre diocésaine qui rassemble toutes les écoles.  
+ envoi en mission par l'évêque à la messe chrismale.

## CALENDRIER DU PARCOURS À SAINT PONS

| NOVEMBRE |     | 2025                                      |
|----------|-----|---|
| ↓ 08     | SAM | 10h30<br>Réunion de Lancement             |
| ↓ 19     | MER | 19h30 - 22h<br>Qu'est ce qu'un témoin ? 1 |
| ↓ 26     | MER | 19h30 - 22h<br>Qu'est ce qu'un témoin ? 2 |
| DÉCEMBRE |     | 2025                                      |
| ↓ 03     | MER | 19h30 - 22h<br>Qu'est ce qu'un témoin ? 3 |
| ↓ 10     | MER | 19h30 - 22h<br>Qu'est ce qu'un témoin ? 4 |
| JANVIER  |     | 2026                                      |
| ↓ 10     | SAM | HALTE SPIRITUELLE<br>AVEC LE DIOÇÈSE      |
| ↓ 14     | MER | 19h30 - 22h<br>Comment être témoin ? 5    |
| ↓ 21     | MER | 19h30 - 22h<br>Comment être témoin ? 6    |
| ↓ 28     | MER | 19h30 - 22h<br>Comment être témoin ? 7    |
| FÉVRIER  |     | 2026                                      |
| ↓ 04     | MER | 19h30 - 22h<br>Comment être témoin ? 8    |



Faites-vos connaître en prenant contact avec  
**le Père François au 04 97 14 86 39 ou Alain Haussaire 06 21 90 05 38**

Il y a 24 places offertes cette année dans ce parcours.

## **Finances: nouveautés**

Découvrez en page 4, le QR code pour faire un don à la paroisse.

Pour les quêtes dominicales des paniers électroniques sont désormais à votre disposition.

## **Agenda paroissial du 21 au 28 septembre 2025**

|                                   |   |   |
|-----------------------------------|---|---|
| <b>Mar 23/09</b>                  | 17h30 - 19h chapelle Blanche<br>Levens: Oasis de prière...  | Rendez-vous de prière paroissiale   |
| <b>Mer 24/09</b>                  | 14h30 Messe EHPAD Clématis<br>18h Messe à St André.   | 1ère rencontre KT à Tourrette 16h30-18h   |
| <b>Jeu 25/09</b>                  | 14h30 Messe EHPAD<br>Amandines<br>18h Messe à Aspremont   |   |
| <b>Ven 26/09</b>                  | 14h30 Messe EHPAD Gorghette<br>18h Messe à Tourrette  | 1ère rencontre de <b>catéchisme pour adultes</b><br>20h30-22h à Tourrette           |
| <b>Sam 27/09</b>                  | 11h Baptême à Tourrette<br>14h baptême à St André<br>15h Baptême à St André<br>16h30 Baptême à St André<br>18h Messe à St André | 1ère rencontre KT à St André 16h30-18h<br>1ère rencontre KT à Aspremont 16h00-17h30 |
| <b>Dim 28/09<br/>26° Dim Ord.</b> | 9h Messe à Aspremont<br>11h Messe à Tourrette<br>11h ADAP à Levens  | 1ère rencontre KT à Levens 9h30-11h   |

### **CARNET PAROISSIAL ..Nos joies et nos peines**

**Alessandro CARDINES** a reçu les grâces du baptême ...  
Deo gratias !

**Liliane LOPEZ** et **Yolande TORRE** ont reçu les honneurs des funérailles chrétiennes... Requiescant in pace

### **DES APPELS EN CETTE RENTRÉE**

- Catéchisme: Nous avons besoin de catéchistes pour nos quatre pôles paroissiaux, même de manière ponctuelle, l'accompagnement et l'encadrement sont assurés.
- SEM service évangélique des malades: Assurer une présence dans les EHPAD de la paroisse, porter la communion aux malades... Voir JM Panizzi
- Liturgie: Pour élargir les équipes et enrichir la qualité des célébrations, animateurs de messe, chanteurs et musiciens. (même ponctuels)
- Catéchèse des adultes: Accompagnateurs de catéchuménat.
- Vie matérielle: Ouverture et accueil dans les églises. Ménage et entretien des églises.

**Grand silence... aucune réponse à l'appel à ce jour !**

## **FINANCES DE LA PAROISSE**

### **Quelques idées reçues qui ont la vie dure !**

#### **• L'Église est riche...!**

C'est une habitude dans les médias, et plus encore dans l'opinion publique, de croire que l'Église catholique en France est riche et qu'elle dispose de moyens importants. Chaque diocèse (un par département) dispose d'une "*Association Diocésaine*", seule entité juridique reconnue par l'État qui, sous la responsabilité de l'évêque, a la charge de tous les frais (personnel, immobilier...).

Cette Église ne vit que de dons. Ce sont les catholiques eux-mêmes qui la font vivre.

Elle ne reçoit ni réversement d'impôt (même si elle bénéficie, comme toute organisation ou association d'intérêt général, de la faculté de faire bénéficier à ses donateurs des déductions fiscales) ni subvention.

Non, le Vatican ne verse aucune subvention à l'Église de France. Ce sont, par contre, les catholiques du monde entier qui alimentent les finances du Vatican par la quête annuelle du "*Denier de Saint Pierre*".

Tous les édifices qui appartenaient à l'Église avant décembre 1905 sont devenus propriété de l'État ou des communes. Il en est ainsi des cathédrales, des églises anciennes, des presbytères, du mobilier d'église. Ils appartiennent et sont à la charge des collectivités. L'Église est dite "affectataire". Elle dispose de leur utilisation et finance leur fonctionnement (chauffage, éclairage, éléments nécessaires au culte, assurances...).

#### **• Les prêtres sont riches...!**

Non, ils n'ont pour vivre que le traitement (généralement inférieur au SMIC) que leur verse le diocèse, quel que soit leur âge ou leur responsabilité. Avec cette somme ils doivent se nourrir, acheter leurs vêtements, leur voiture (souvent indispensable pour l'exercice de leur sacerdoce). Mais aussi se cultiver, se distraire (quand ils en ont le temps...) c'est à dire vivre ! Certains peuvent avoir des revenus personnels (héritage, pension....).

#### **• Les cinq grandes ressources de l'Église**

1. Le denier de l'Église - 2. Les quêtes - 3. Les offrandes de messes - 4. le "casuel" (À l'occasion de baptême, mariage, obsèques, l'Église invite les catholiques à participer aux charges paroissiales) - 5. Les legs...

**MERCI À TOUS NOS DONATEURS !**

# INFORMATIONS

## Horaires et services

*Consulter la page 3,  
agenda de la semaine, pour horaires,  
célébrations et réunions*

### ACCUEIL SECRÉTARIAT CENTRAL (SACREMENTS, INFORMATIONS)

|                                |  |  |
|--------------------------------|--|--|
| <b>SECRETARIAT<br/>CENTRAL</b> | 15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens<br><b>du lun. au ven. de 9h à 12h</b> | Tel: 04 97 14 86 39<br><b>En cas d'urgence: 07 61 16 76 87</b> |
|--------------------------------|--|--|

### MESSES ET OFFICES DE SEMAINE - RÉFÉRENTS « VEILLEURS » PAR COMMUNAUTÉ

|                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| <b>ASPREMONT</b>                | Église St-Jacques, Chapelle St-Claude, Sanctuaire N.D des Salettes<br><b>Le jeudi à 17h30 Chapelet - Adoration - 18h Messe</b>  | "Veilleur" Françoise DE LESTANG<br>tél: 06 22 12 87 39 |
| <b>LEVENS</b>                   | Église St-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue.<br><b>Le mardi 17h30 Prière paroissiale: adoration et 18h30 Office de Vêpres à la chapelle Blanche</b><br><b>Le Vendredi - Chapelle Noire à 17h30:</b> Chapelet - Adoration - Messe à 18h | "Veilleur" Monika AUGIER<br>tél: 06 27 14 66 56        |
| <b>DURANUS</b>                  | Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel  | "Veilleur" Monika AUGIER<br>tél: 06 27 14 66 56        |
| <b>ST ANDRÉ DE<br/>LA ROCHE</b> | Église St-André et Chapelle Ste-Claire<br><b>Le mercredi - Messe 18h</b><br><b>Accueil église St André Tél: 04 93 54 71 26</b>  | "Veilleur" Claude BOSETTI<br>tél : 06 62 69 50 06      |
| <b>SAINT BLAISE</b>             | Église Saint Blaise<br><b>Le samedi Messe à 18h (voir en page 3 agenda)</b>   | "Veilleur" Catherine GHIRLANDA<br>tél : 06 11 50 53 01 |
| <b>TOURRETTE LEVENS</b>         | Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caïre, chapelle Saint Antoine<br><b>Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe à 17h30</b>   | "Veilleur" Stéphanie BAILET<br>Tél : 06 11 91 42 80    |

### DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

**1/ Baptême:** Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le premier R.V sera pris avec le curé qui accueillera la demande et fixera date et modalités de la célébration. La préparation comprend deux réunions fixées en fonction de la date du baptême. Une 1<sup>ère</sup> rencontre avec l'équipe baptême (échange), une 2<sup>de</sup> avec un prêtre ou un diacre (catéchèse). La 3<sup>ème</sup> et dernière étape est la mise au point de la célébration avec le célébrant.

**2/ Mariage:** Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1<sup>er</sup> R.V sera pris avec le curé pour accueillir la demande et fixer la date de la célébration et organiser la préparation. Cette préparation est assurée en doyenné.

### CATECHISME ET AUMÔNERIE

Catéchisme: 1<sup>er</sup> contact: avec le secrétariat pour info et inscription  
Aumônerie: collèges: contact Isabelle HESSE tél : 06 77 05 18 61

### FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

### DEMANDE DE MESSE

À faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

### POUR SOUTENIR LA PAROISSE DANS SA MISSION, DONNEZ AU DENIER :

Scannez le  
QR Code  
grâce à  
l'appareil  
photo de  
votre  
téléphone



### ACTES CANONIQUES

Les demandes de certificat de baptême, mariage, communion seront adressées au secrétariat. C'est le curé qui délivre ces documents. Idem pour les autorisations de célébrations à l'extérieur de la paroisse.

### RENCONTRER LES PRÊTRES ET LE DIACRE DE LA PAROISSE POUR UN ENTRETIEN SPIRITUEL OU LE SACREMENT DU PARDON

**Le Père François** reçoit sur rendez-vous. - **Le Père Marc** reçoit sur rendez-vous.

**CURÉ:** P. François BANVILLE  
07 61 16 76 87  
franb06@orange.fr

**VICAIRE:** P. Marc TONGALAHY  
07 53 55 07 61  
marctongalahy48@gmail.com

**DIACRE:** Jean-Marie PANIZZI  
06 38 24 17 99  
jeanmariepanizzi@gmail.com

E.mail:  
stpons@nice.catholique.fr

Tel secrétariat central:  
04 97 14 86 39

Site internet:  
<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>